PN-ABS-949
90-65

AGENCY FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT
PPC/CDIE/DI REPORT PROCESSING FORM

ENTER INFORMATION ONLY IF NOT INCLUDED ON COVER OR TITLE PAGE OF DOCUMENT

1. Project/ Subproject Number
936-5459

2. Contract/Grant Number
AEP-5459-A-00-2041-00

3. Publication Date
September 1993

4. Document Title/Translated Title
Mobilisation de Ressources Financières pour la Recherche Agricole au Sahel/
Mobilizing Financial Resources for Agricultural Research in the Sahel

5. Author(s)
1.
2.
3.

6. Contributing Organization(s)
Institut du Sahel (INSAH), Bamako, Mali
Department of Agricultural Economics, Michigan State University

7. Pagination
6 p.

8. Report Number

9. Sponsoring A.I.D. Office
AFR/Office for Sahel West Africa G/EG/EID/RAD USAID/Bamako

10. Abstract (optional — 250 word limit)

11. Subject Keywords (optional)
1. Sahel
2. agricultural research
3.
4.
5.
6.

12. Supplementary Notes
Presentation to PRISAS Regional Seminar on Technology Development and Transfer in a Rapidly Changing Environment: Implications for Agricultural Research in the Sahel. Bamako, September 1993.

13. Submitting Official
Michael T. Weber, Project Director

14. Telephone Number
517-353 8639

15. Today's Date
September 8, 1994

----------DO NOT write below this line----------

16. DOCID

17. Document Disposition
DOCRD [ ] INV [ ] DUPLICATE [ ]

AID 590-7 (10/88)

1

COMITÉ PERMANENT INTERÉTATS DE LUTTE CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL

INSTITUT DU SAHEL - B.P. 1530 - BAMAKO

PROGRAMME RÉGIONAL DE RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL EN MATIÈRE DE RECHERCHES SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU SAHEL (PRISAS)

MOBILISATION DE RESSOURCES FINANCIERES POUR LA RECHERCHE AGRICOLE AU SAHEL

Moussa Bahily Ba

Institut du Sahel

DOCUMENT DE REFLEXION PREPARE POUR LE SEMINAIRE REGIONAL:
"DEVELOPPEMENT ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIES
DANS UN ENVIRONNEMENT EN MUTATION RAPIDE:
IMPLICATIONS POUR LA RECHERCHE AGRICOLE AU SAHEL"

Bamako, Mali: 30 Août - 03 Septembre 1993

BEST AVAILABLE DOCUMENT

INTRODUCTION

Disposer de ressources suffisantes est un rêve que tout chercheur caresse au regard de la raréfaction des ressources et du sort peu enviable réservé à ce secteur d'activité . Et pourtant les discours des décideurs sont souvent ponctués à l'occasion de plastiques cérémonies d'ouverture de séminaires de reconnaissance de la place -- en première classe -- à accorder à la recherche, sans laquelle aucun développement n'est possible. Mais l'on sait le sort réservé à ces discours.

Certes, cette recherche n'est pas à l'abri de critiques quant à sa rentabilité et sa capacité de répondre dans le moment à des problèmes qui le plus souvent nécessitent un certain temps, pour ne pas dire un temps long. Aujourd'hui on l'interroge sur la maîtrise de la biotechnologie, sans évoquer les complexes questions socio-politiques d'accès à la terre qui pourtant conditionne et valorise son travail.

Des investissements importants sont consentis dans la réflexion pour trouver des réponses positives et durables à cette lancinante question de financement. La zone Sahel, sous le couvert de INSAH, a entrepris en coopération avec le SPAAR de mettre en place un CADRE D'ACTION. Celui-ci ambitionne de revitaliser la recherche agricole au Sahel. Rappelons brièvement que ce cadre se fixe comme objectifs: l'établissement de **mécanismes de financement consolidé (MFC), l'impulsion de la coopération régionale et les réformes institutionnelles.**

Attachons-nous au MFC qui est en cours d'application dans le cadre des pôles, et notamment à l'IER du MALI. Cette expérience du MCF a été exposée à la consultation d'experts sur le financement de la recherche en AFRIQUE au Sud du Sahara (FAO/SPAAR, Nairobi, juin 1993). La consultation a apprécié cette innovation en recommandant des études complémentaires sur la diversification des sources de financement.

Il est vrai que les réformes administratives en cours créent une occasion pour innover, en particulier pour instituer des formes de démocratie participative ainsi que de partenariat entre les entreprises privées et publiques, entre l'Etat et ses démembrements et la société civile. Pour accéder à cette nouvelle opportunité quelles sont les mutations, les adaptations, le clientélisme à mettre en place ? La stratégie MFC est celle de pôle -- qui est une application --, si elle répond à la mise en intelligence des efforts offre-t-elle des garanties à tous les membres du pôle quant à l'accès aux ressources mises à dispositions ? Quels pans des souverainetés nationales doivent être abandonnées au profit de la vision régionale ? La structure de coopération régionale INSAH peut-elle avoir les moyens (institutionnels et politiques) de réguler l'ensemble du processus ? De quelles capacités doit-elle faire preuve? Quelles sont les implications du Plan de redressement et de relance durable du CILSS sur le cadre d'action (aspect mobilisation et gestion des ressources) ? Où se trouvent les ressources non traditionnelles pour financer la recherche ? Ce questionnement rapide a pour objet principal de susciter la réflexion pour cerner d'avantage la mobilisation des ressources et leur emploi dans un contexte qui doit être marqué par des capacités endogènes d'innovation et de transparence.

Dans une vision complémentaire de la consultation d'experts de Nairobi, et à titre de contribution l'INSAH a formulé des termes de références relatives à la diversification des ressources de financement. Elle verse cet élément dans le dossier de la rencontre pour recueillir avis, commentaires et suggestions.

PROJET DE TERMES DE REFERENCES DE LA CONSULTATION SUR LA DIVERSIFICATION DES SOURCES DE FINANCEMENT DE LA RECHERCHE AGRICOLE

I. PROBLEMATIQUE

La ligne de crédit "l'an 2000" est largement consommée, alors que l'ensemble des défis auxquels sont confrontés l'AFRIQUE ne sont que partiellement effleurés. Au titre de ces défis il y a celui d'assurer, de maintenir et d'améliorer la sécurité alimentaire. C'est la vocation en grande partie de la recherche agricole. En AFRIQUE, la recherche agricole n'a pas encore apporté toute sa contribution -une contribution soutenue -- dans le développement des pays africains. Ce constat est encore accentué pour les pays sahéliens à écologie fragile et dont le développement requiert un faisceau d'actions toutes élevées à des rangs de priorité dans un contexte d'ajustement structurel.

Toutefois, la crise aidant, des politiques et stratégies ont été formulées pour permettre à la recherche d'apporter une contribution plus significative et déterminante pour sécuriser le futur des sahéliens. C'est dans cette perspective que l'INSAH/SPAAR ont conjugué leurs efforts en définissant un cadre d'action pour une revitalisation de la recherche agricole au Sahel. Ce cadre d'action a pour objectif de renforcer et de consolider la capacité sahélienne de recherche agricole face aux défis du développement. Il postule à une réorganisation de la recherche se fondant sur les ajustements des politiques, sur le renforcement des institutions, sur l'élaboration de plans directeurs régionaux et sur l'introduction et l'application des mécanismes de financement consolidé (MFC), en vue d'assurer des financements viables et stables à la recherche. De façon plus large l'INSAH en sa qualité d'institutions spécialisées du CILSS, évoluera dorénavant dans le cadre du PRRD.

Ce dernier point est d'importance. En effet, le financement de la recherche en général, et de la recherche agricole en particulier constitue un facteur limitant. Les sources de financement traditionnelles tarissent en même temps qu'est remise en cause la capacité de gestion des SNRA, alors que les besoins sont de plus en plus important et urgent.

Dans la quête de solutions alternatives à ce problème de financement plusieurs initiatives ont été engagées. La dernière en date est la consultation d'experts FAO/SPAAR sur le financement de la recherche agricole en AFRIQUE au Sud du Sahara (Nairobi, juin 1993). Cette consultation d'un haut niveau de représentation a discuté de cette question et a apprécié l'expérience du MCF (en cours d'expérimentation, notamment à l'IER du MALI). Elle a recommandé la mise en place d'un groupe de travail dans chaque pays en vue d'exposer la faisabilité de la diversification des sources de financement de la recherche agricole.

IX

En effet, de diverses communications présentées à cette consultation, il apparaît qu'il existe des sources de financement non traditionnelles qui méritent d'être considérées, mais également que les sources traditionnelles du secteur public ne sont pas suffisamment mobilisées et dans tous les cas on ne sait pas bien quels critères président au choix de l'allocation des ressources lorsqu'il y a concurrence entre plusieurs secteurs et priorités. Peut être une plus grande performance, peut être un meilleur marketing, peut être un groupe de pression. Quelles sont ces sources de financement ? Quel est leur potentiel ? Comment les mobiliser ? Comment les fidéliser ? Existe-t-il des possibilités au niveau régional ? Voici de questions qu'il convient de traiter.

II. OBJECTIFS

En réponse à la recommandation de cet important forum de Nairobi, INSAH a jugé utile, dans le cadre de son plan d'action avec le SPAAR de lancer une étude sur le sujet, par le biais d'une consultation.

La consultation doit s'attacher à :

- faire le point des sources de financement traditionnelles de la recherche agricole ;
- recenser de façon exhaustive toutes les possibilités non traditionnelles de financement de la recherche agricole ;
- estimer l'importance de ce potentiel ;
- préciser les voies, moyens et conditions de mobilisation et de fidélisation de ce financement ;
- recenser les possibilités de financement non traditionnelles au plan régional ;
- proposer, dans le cadre du MFC, les procédures de gestion et les responsabilités des différents acteurs
- formuler toutes recommandations utiles.

III. METHODOLOGIE

La diversité des situations de pays à pays oblige à avoir une approche nationale du problème. Aussi, il est suggéré de travailler sur la base d'un échantillon qui serait suffisamment représentatif. Cet échantillon doit couvrir les 9 pays membres du CILSS en mettant un accent particulier sur le MALI, le BURKINA, le SENEGAL et le CAP-VERT. Ces pays ont participé à la consultation de Nairobi. Les trois pays cités sont dans une certaine mesure avancés dans la mise en place du cadre d'action INSAH/SPAAR. Il faudrait ajouter INSAH, comme structure régionale.

L'étude sera faite dans chaque pays par une expertise locale sous le contrôle direct des directeurs des SNRA et sous la supervision de INSAH/SPAAR/FAO.

Au niveau de chaque pays, et au sein de chaque SNRA, il sera mis en place un groupe restreint appuyé au besoin par un consultant national (profil gestion/économie).

Au terme des études nationales, une concertation régionale sera organisée. Cette concertation sera faite sous forme d'un atelier de synthèse et d'exploitation. Pour cette concertation, un consultant (ex. AGIR) fera au préalable un travail de synthèse. La concertation regroupera les Directeurs des SNRA, l'INSAH, SPAAR, FAO et d'autres partenaires intéressés.
Le budget et le calendrier seront élaborés ultérieurement.